

Introduction par Caroline Pétillon

Secrétaire générale de l'ACCPUF
Chef du service des relations extérieures
du Conseil constitutionnel français

Mesdames et Messieurs les présidents,

Mesdames et Messieurs les membres des cours et conseils constitutionnels
ayant en partage l'usage du français,

Mesdames et Messieurs,

Je remercie tout d'abord le Tribunal fédéral suisse et ses équipes pour leur accueil très chaleureux et l'organisation de ce septième Congrès de l'ACCPUF. Je remercie aussi les 29 délégations présentes qui ont fait le déplacement pour cette rencontre. Le Mali et Madagascar m'ont chargée de vous transmettre leur regret de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui. J'aimerais également rappeler combien les partenariats que l'ACCPUF entretient avec l'OIF et la Commission de Venise restent essentiels et constructifs d'année en année.

Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Martine Anstett¹, notre amie et sous-directrice à l'OIF, qui nous a quittés si brutalement il y a quelques semaines, qui nous manque terriblement et qui aurait dû être parmi nous aujourd'hui.

Nos débats, durant ces deux jours, vont traiter de la suprématie de la Constitution, qui va être déclinée à travers trois tables rondes. La première concerne le statut de la Constitution et du droit international dans la hiérarchie des normes, la deuxième traite de l'étendue et de l'effectivité du contrôle de constitutionnalité dans l'ordre interne et la troisième aborde les situations de conflit ou de concurrence entre la Constitution et les normes internationales.

1. Martine Anstett, disparue le 29 avril 2015, était à la tête de la division des droits de l'homme à l'OIF. Son engagement en faveur des droits de l'homme tout au long de sa vie a été exceptionnel.

Nous avons reçu 30 questionnaires, que notre expert Mathieu Disant – que je remercie vivement pour son travail – a analysés. Il vous communiquera sa synthèse au terme de nos travaux.

Toutes vos institutions contribuent à l'État de droit. Sans Constitution, il n'y aurait pas de justice constitutionnelle et de démocratie. La réciproque est vraie. Je vous souhaite des débats riches et constructifs durant ces deux jours.

Je vous remercie.